

le cœur saigne, comme il dit, enverrait une dépêche directement au général, qui est le chef du gouvernement? Les 20 tonnes de vivres, qui sont acheminés actuellement comme il convient, auraient pu l'être beaucoup plus tôt si on avait communiqué avec le général.

M. l'Orateur: Le député de Burnaby-Seymour a la parole.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, puis-je reprendre cette affaire en posant une question supplémentaire? J'ai essayé de savoir s'il existe une correspondance quelconque et le premier ministre n'a pas encore répondu. Je désire connaître la réponse et je pose ma question directement: A-t-il envoyé un message au chef de ce gouvernement?

Le très hon. M. Trudeau: Le très honorable représentant sera peut-être surpris de la réponse, monsieur l'Orateur, mais c'est oui. J'ai bien envoyé un message. (*Applaudissements*)

Le très hon. M. Diefenbaker: Quand?

Le très hon. M. Trudeau: J'ai considéré d'une façon générale, monsieur l'Orateur, que le général Gowon, qui non seulement s'efforce de gouverner son pays, mais qui doit également lutter contre une guerre civile, ne devrait pas se voir imposer de ma part de trop nombreux messages. Je crois que notre haut commissaire et ses fonctionnaires, qui se trouvent à Lagos, peuvent communiquer avec le gouvernement avec de bons résultats. Je n'ai pas cru non plus que mon intervention aurait une portée telle qu'elle bouleverserait le monde ou modifierait les résultats de la guerre civile. Mais j'ai bien, en une occasion, envoyé un message directement au général.

Le très hon. M. Diefenbaker: Quand? Le premier ministre nous dira-t-il, à quelques jours près, quand il a envoyé ce message personnel? Va-t-il le déposer? Car je me suis rendu compte que l'on pouvait obtenir des réponses immédiates de ce gouvernement-là.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je croyais que le très honorable député allait me féliciter d'avoir fait ce qu'il estimait devoir être fait. Quant aux dates précises et à la teneur du message, j'en ferai part à la Chambre en temps opportun, peut-être au cours du débat sur le rapport du comité parlementaire désigné à cette fin.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je féliciter, même si tardivement, le premier ministre et le gouvernement pour avoir finalement acheminé les 20 tonnes de nourriture vers les territoires du Biafra? Je vou-

drais demander si le premier ministre a reçu une communication de Conseil œcuménique des Églises, à Genève, demandant que des avions canadiens Hercules soient mis à sa disposition pour des vols partant de São Tomé?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant d'une telle requête. Je m'en informerai, mais je crois pouvoir décrire d'avance aux députés la position du gouvernement de Lagos: il permet à la Croix-Rouge d'utiliser les avions militaires canadiens ainsi que leur personnel, mais il n'est pas disposé à en autoriser l'emploi par les Églises. Je n'ignore pas que cela contredit un peu les renseignements que le député croyait qu'on avait obtenus à New-York. Le gouvernement de Lagos nous a maintenant fait savoir de façon précise qu'il a autorisé des vols sous les auspices de la Croix-Rouge mais qu'il ne croit pas nécessaire d'autoriser les Églises à en effectuer. Comme le député le sait sans aucun doute, les Églises effectuent des vols sans l'autorisation de Lagos.

M. Brewin: Une autre question complémentaire, monsieur l'Orateur. Comme question de privilège, je puis dire qu'il ne s'agit pas d'un renseignement que j'avais cru entendre. J'ai entendu le ministre des Affaires étrangères, M. Arikpo, déclarer nettement que les vols entrepris par le Conseil des Églises, outre ceux de la Croix-Rouge, seraient autorisés moyennant la surveillance de la Croix-Rouge internationale. Le gouvernement s'est-il mis en rapport avec la Croix-Rouge internationale pour voir si elle avait pris des dispositions pour surveiller le vol des avions Hercules transportant des vivres de São Tomé pour qu'on puisse faire parvenir au Biafra un maximum de secours?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je crois comprendre que la question du nombre maximum de vols est conditionnée par les possibilités de décollage et d'atterrissage. A ma connaissance, la Croix-Rouge a demandé un appareil Hercules, et pas plus d'un.

M. David MacDonald (Egmont): Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Les hauts fonctionnaires du premier ministre ou le premier ministre lui-même ont-ils communiqué avec la direction de la Croix-Rouge en Guinée Équatoriale pour déterminer s'il ne serait pas plus efficace d'utiliser des appareils Hercules additionnels? Comme j'ai été témoin d'une partie de la mission, je crois que des avions Hercules additionnels seraient éminemment utiles à l'heure actuelle pour les missions de secours.

Le très hon. M. Trudeau: J'ai examiné la question avec le ministre de la Défense nationale. Le gouvernement de la Guinée Équato-

[Le très hon. M. Diefenbaker.]